

17 novembre 2022



Chaire en  
fiscalité et en  
finances publiques

Luc Godbout  
Suzie St-Cerny

# Regard sur des changements fiscaux promis

**...et sur des propositions alternatives**

# Mise en contexte

## Cadre financier du rapport préélectoral



# Mise en contexte

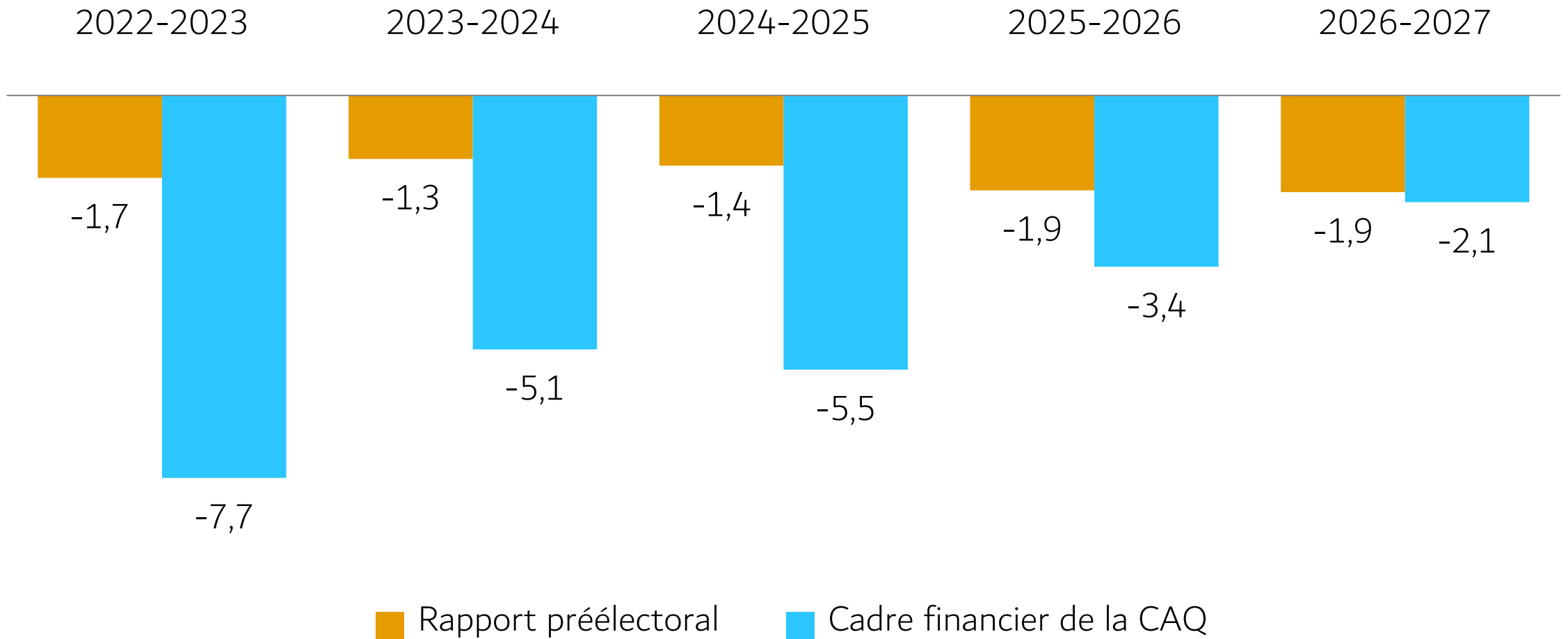
## Promesses électorales

- Engagements de 25,7 G\$ sur 5 ans
- Dont:
  - Aide ponctuelle pour coût de la vie
  - Réduction de l'impôt sur le revenu (- 1 pt % sur les 2 premiers taux du barème)
  - Forte augmentation du crédit Soutien des aînés
  - Limitation des hausses de tarifs (max 3 %)

# Mise en contexte

## Cadre financier du nouveau gouvernement

avant réserve, en milliards de \$



# Mise en contexte

## Nos deux études

- Deux promesses fiscales dont les effets perdureront et qui touchent au portefeuille de plusieurs contribuables

1. Bonification du crédit remboursable soutien des aînés

2. Baisse d'impôt (barème)

➤ Ce qui a été promis ?

➤ Pourquoi ?

➤ Possible de faire autrement ?



**Regard**

**LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LE SOUTIEN**

**DES AÎNÉS : ENTRE BONIFICATION ET PROMESSE**

**UDS** Université  
Sherbrooke



**Regard**

**RÉDUCTION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES  
PARTICULIERS : POURQUOI, QUAND,  
COMMENT ?**

Regard CFFP R2022/11

LUC GODBOUT  
SUZIE ST-CERNY

NOVEMBRE 2022

**UDS** Université de  
Sherbrooke



# Plan de la présentation

1. Quelques aspects méthodologiques
2. Bonification du crédit remboursable soutien des aînés
  - Contours de la population visée
  - La mesure, la promesse, des alternatives et leurs effets
3. Réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers
  - Constats et considérations relatives aux impôts sur le revenu des particuliers
  - La promesse, des alternatives et leurs effets
4. Remarques finales
  - Le financement de ces promesses

- Mesurer le coût des options alternatives
- Mesurer les effets sur la distribution des changements fiscaux
  - ➔ utilisation de la Base de données et Modèle de simulation de politique sociales de Statistique Canada (BD/MSPS).
- Mesurer les effets sur le revenu disponible des ménages
- Mesurer les taux effectifs marginaux d'imposition s'il y a lieu
  - ➔ utilisation de cas-types
- Calculs pour l'année 2022



# Crédit remboursable pour le soutien des aînés

Objectif :

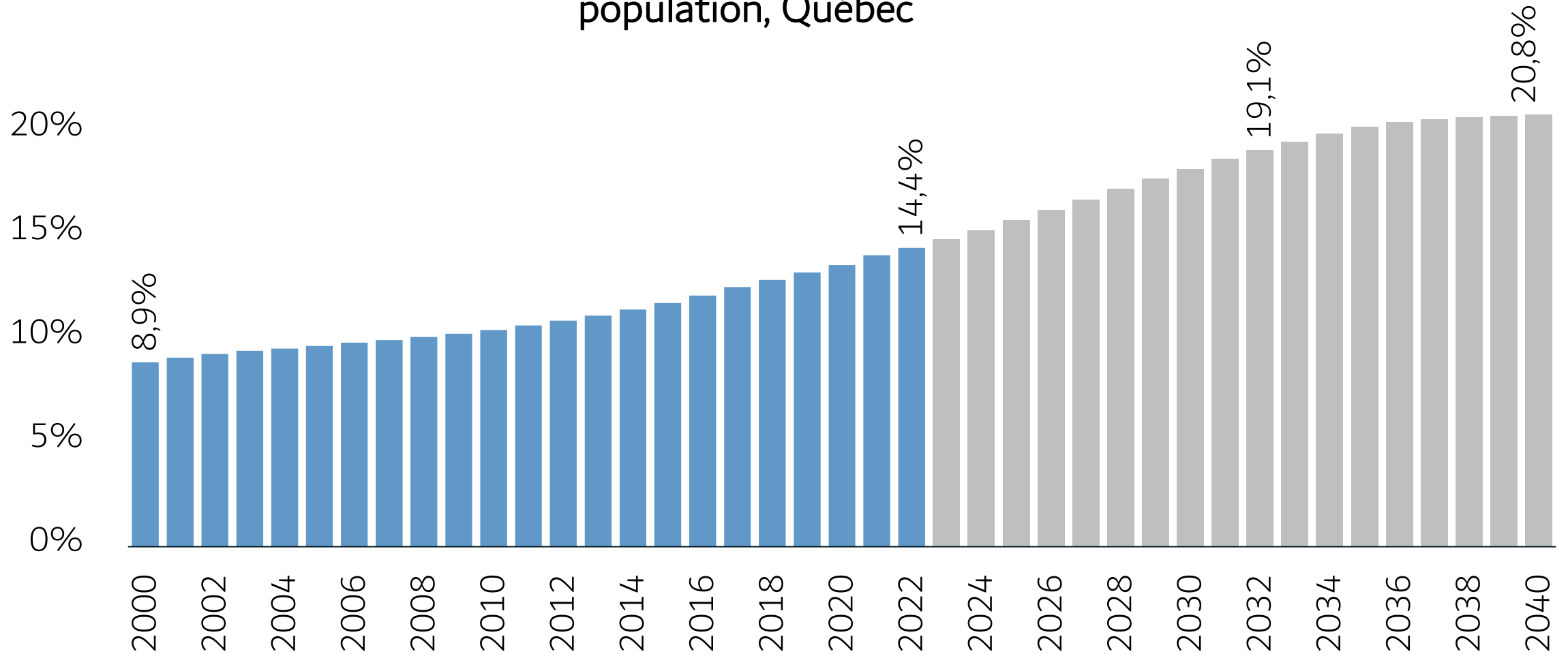
*procurer un soutien aux aînés*

*[de 70 ans et plus] à faible revenu*



Une importance grandissante

Proportion des personnes âgées de 70 ans et plus dans le total de la population, Québec



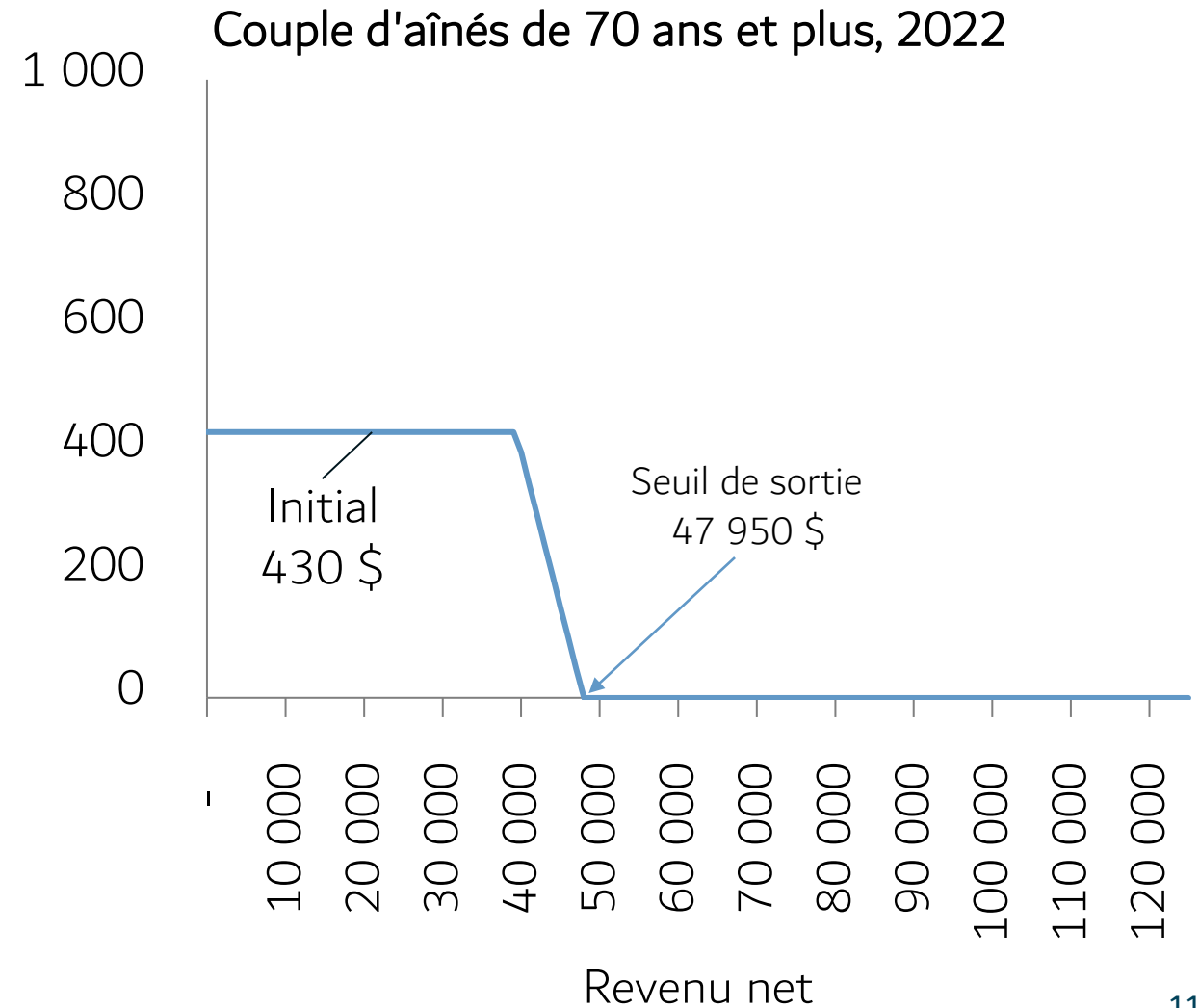
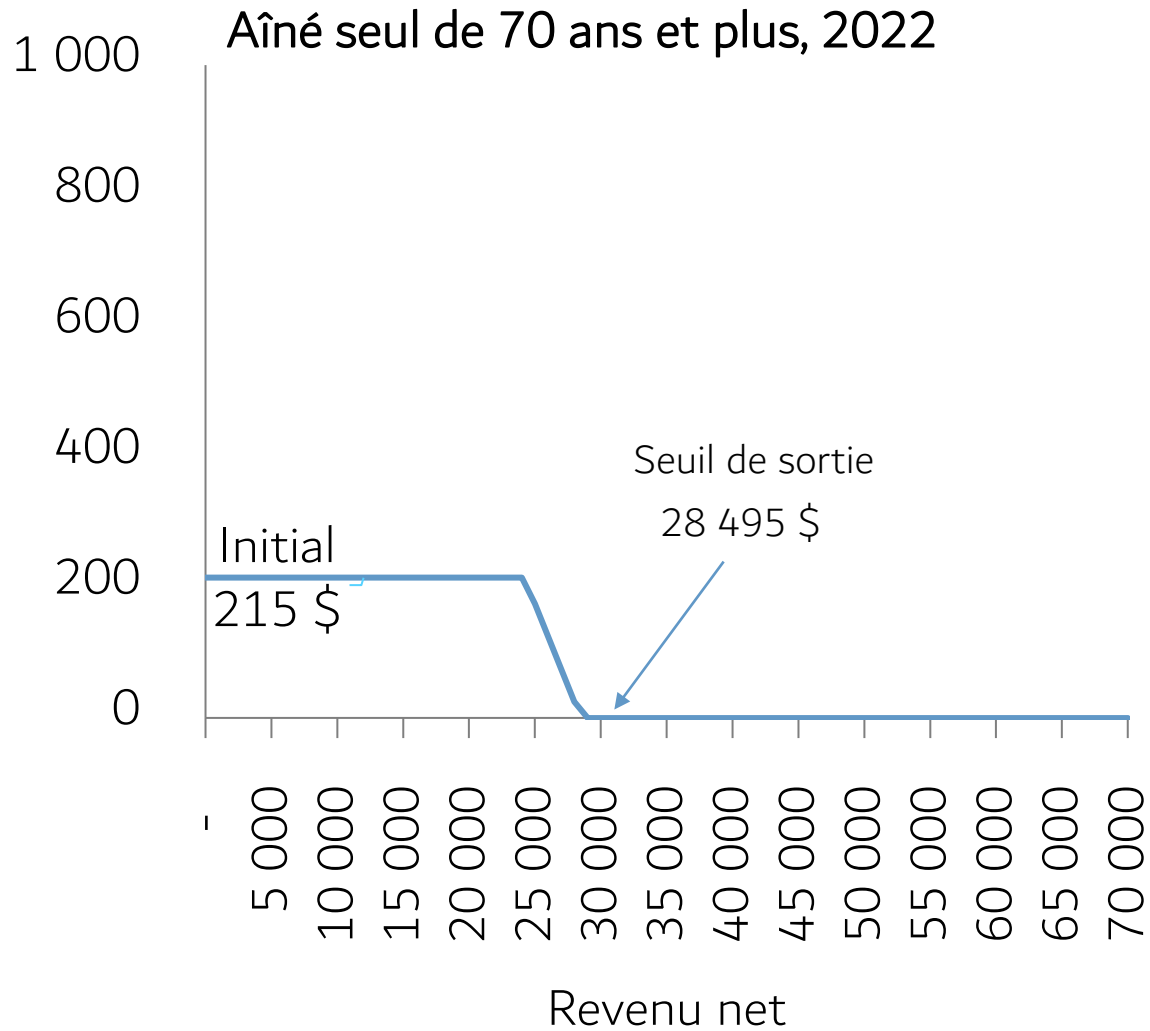
# Aînés de 70 ans et plus

68 % des ménages → revenu inférieur à 50 000 \$

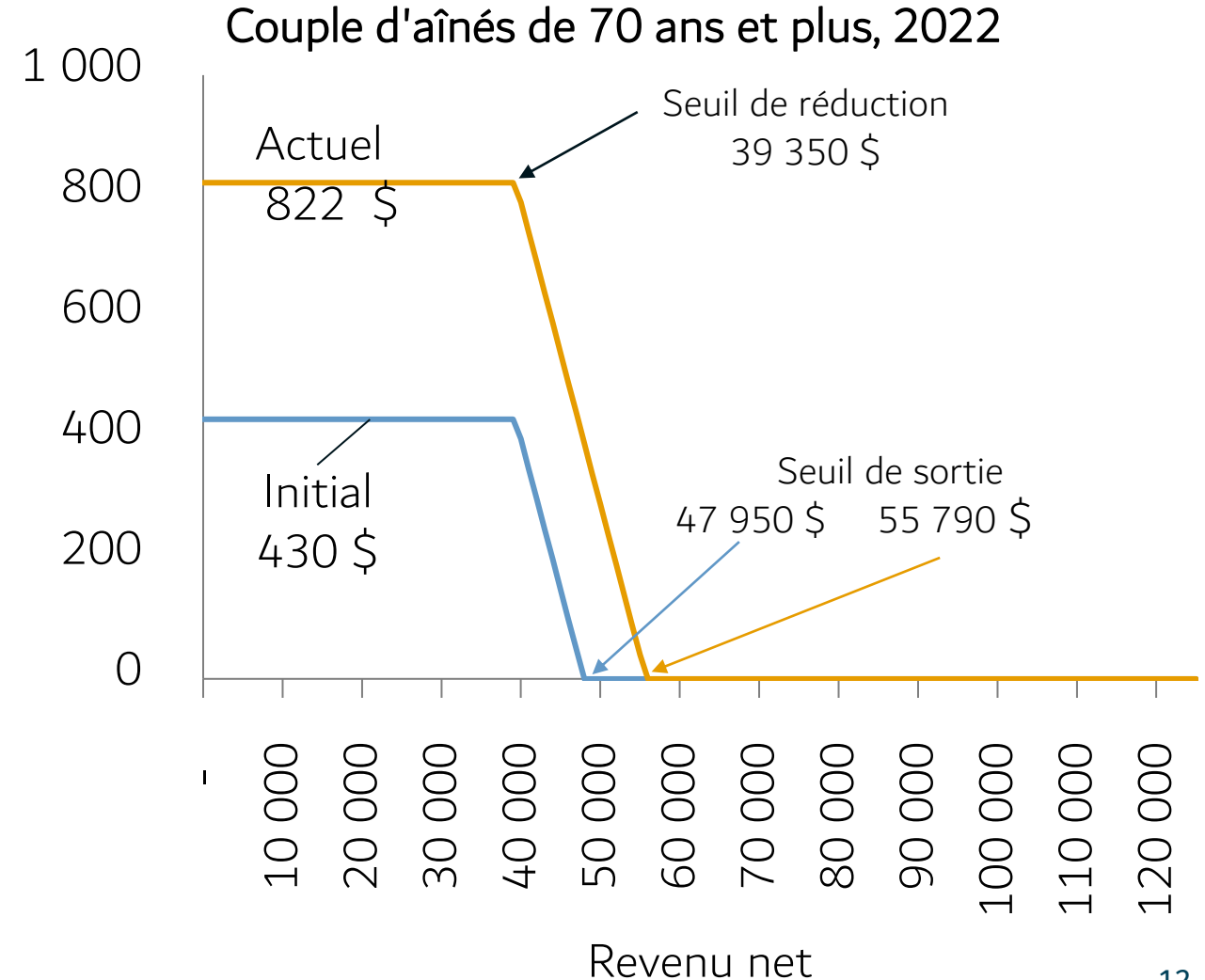
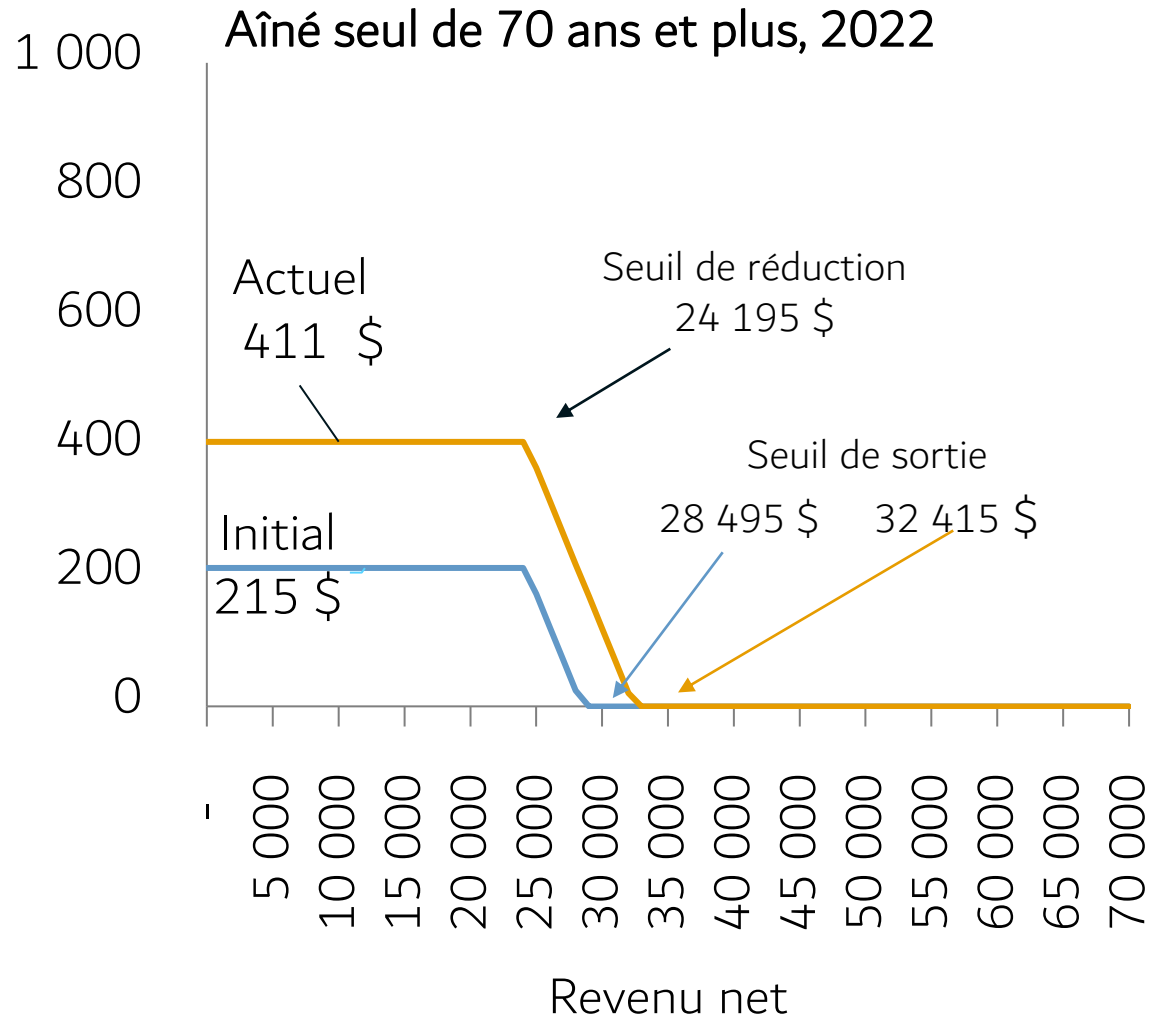
Nombre de ménages avec au moins un aîné de 70 ans et plus, Québec, 2022

Moins de 25 000 \$	405 449	36 %
25 000 \$ à 50 000 \$	368 860	32 %
50 000 \$ à 75 000 \$	145 923	13 %
75 000 \$ à 100 000 \$	137 879	12 %
100 000 \$ à 150 000 \$	50 461	4 %
150 000 \$ à 200 000 \$	11 901	1 %
200 000 \$ et plus	14 536	1 %
<b>Total</b>	<b>1 135 009</b>	<b>100 %</b>

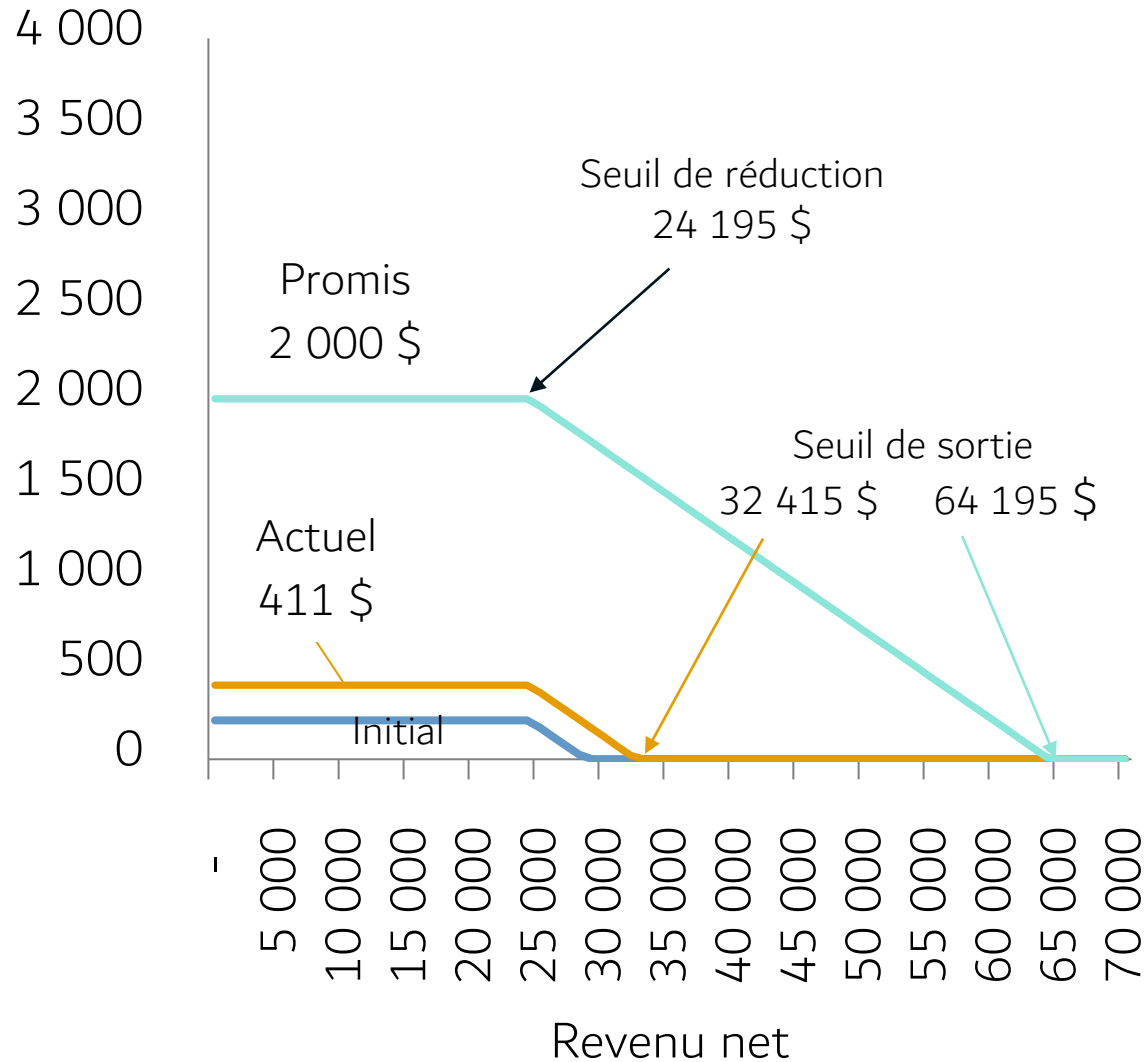
# Mesure initiale



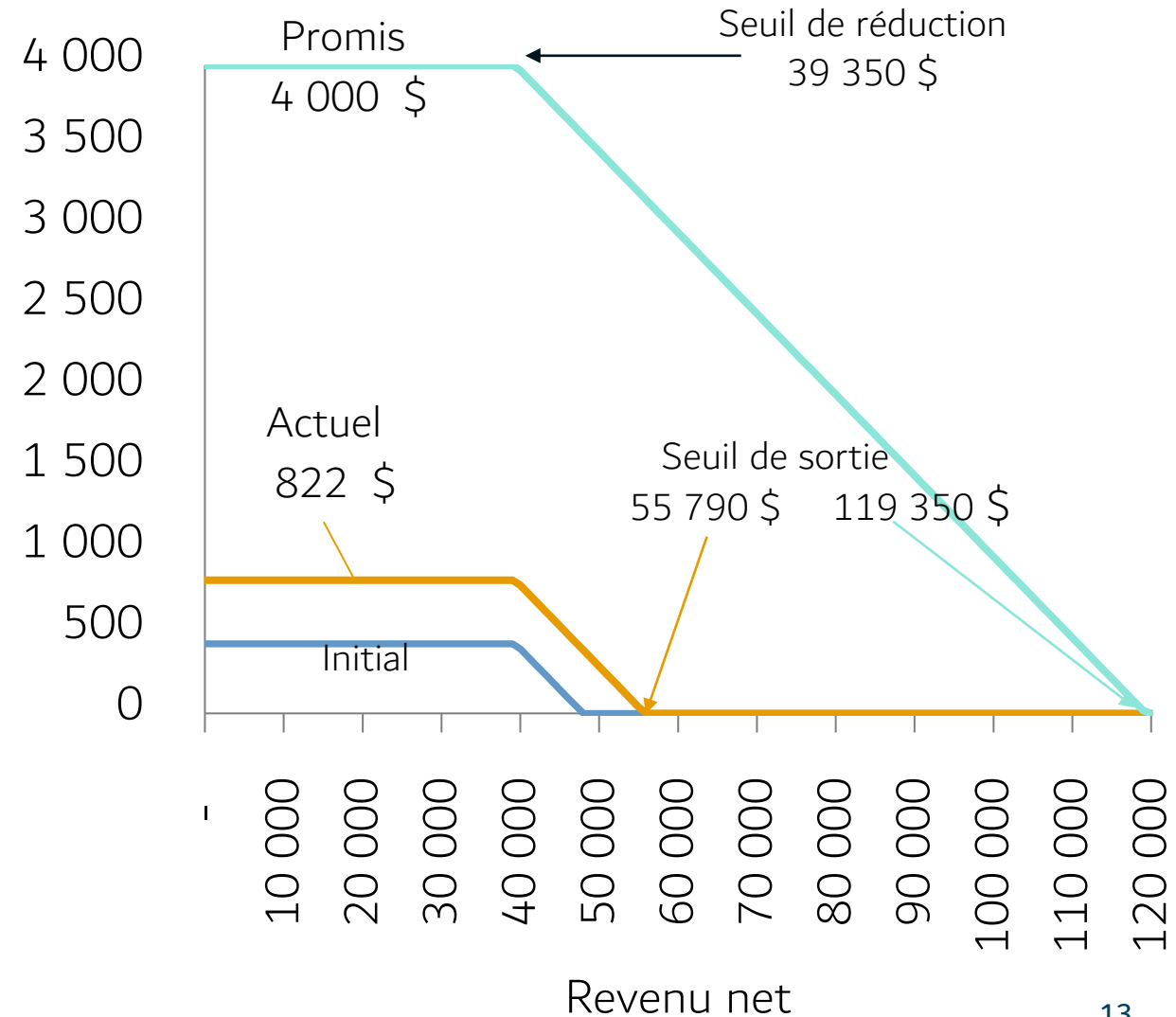
# Mesure initiale et actuelle (après bonification 2021)



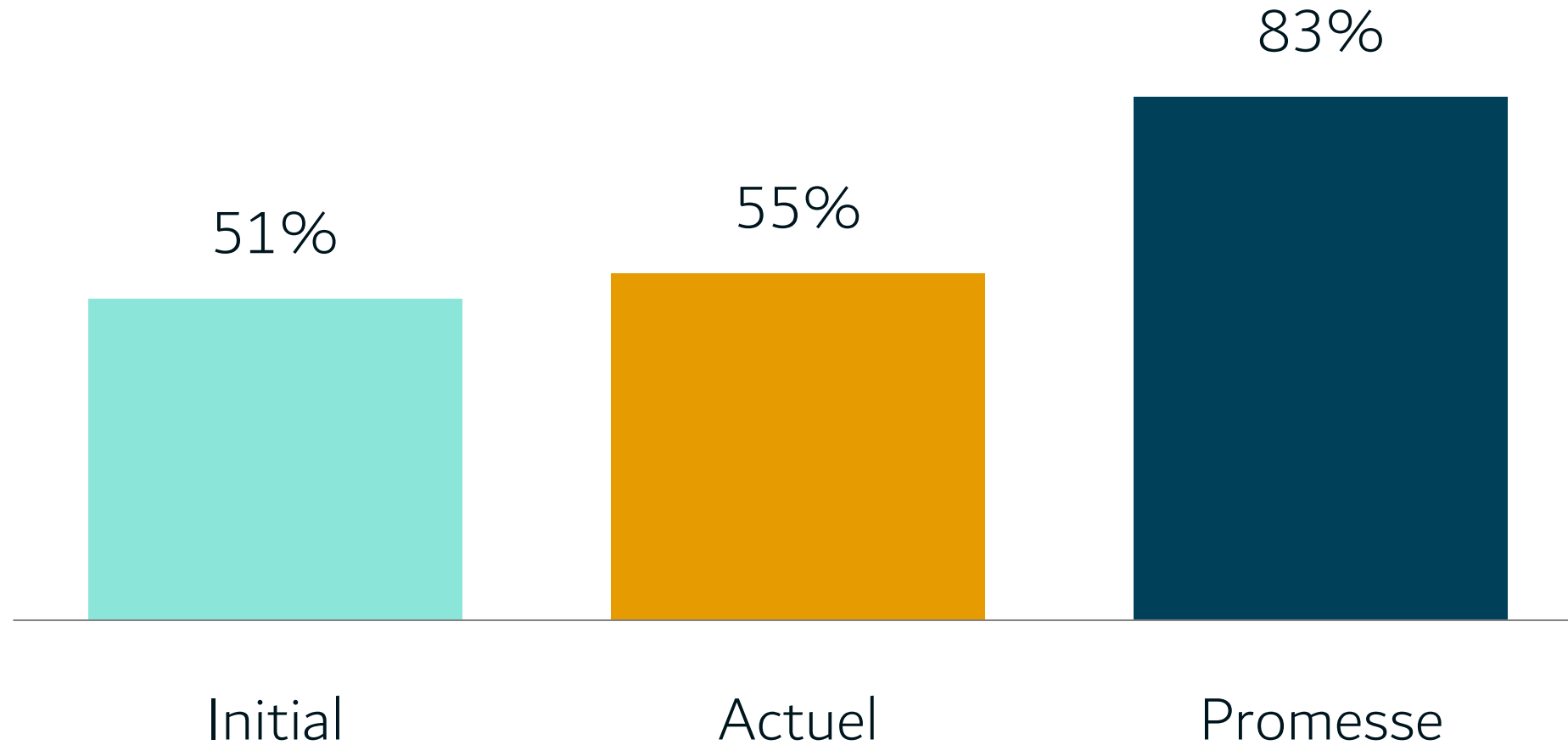
## Aîné seul de 70 ans et plus



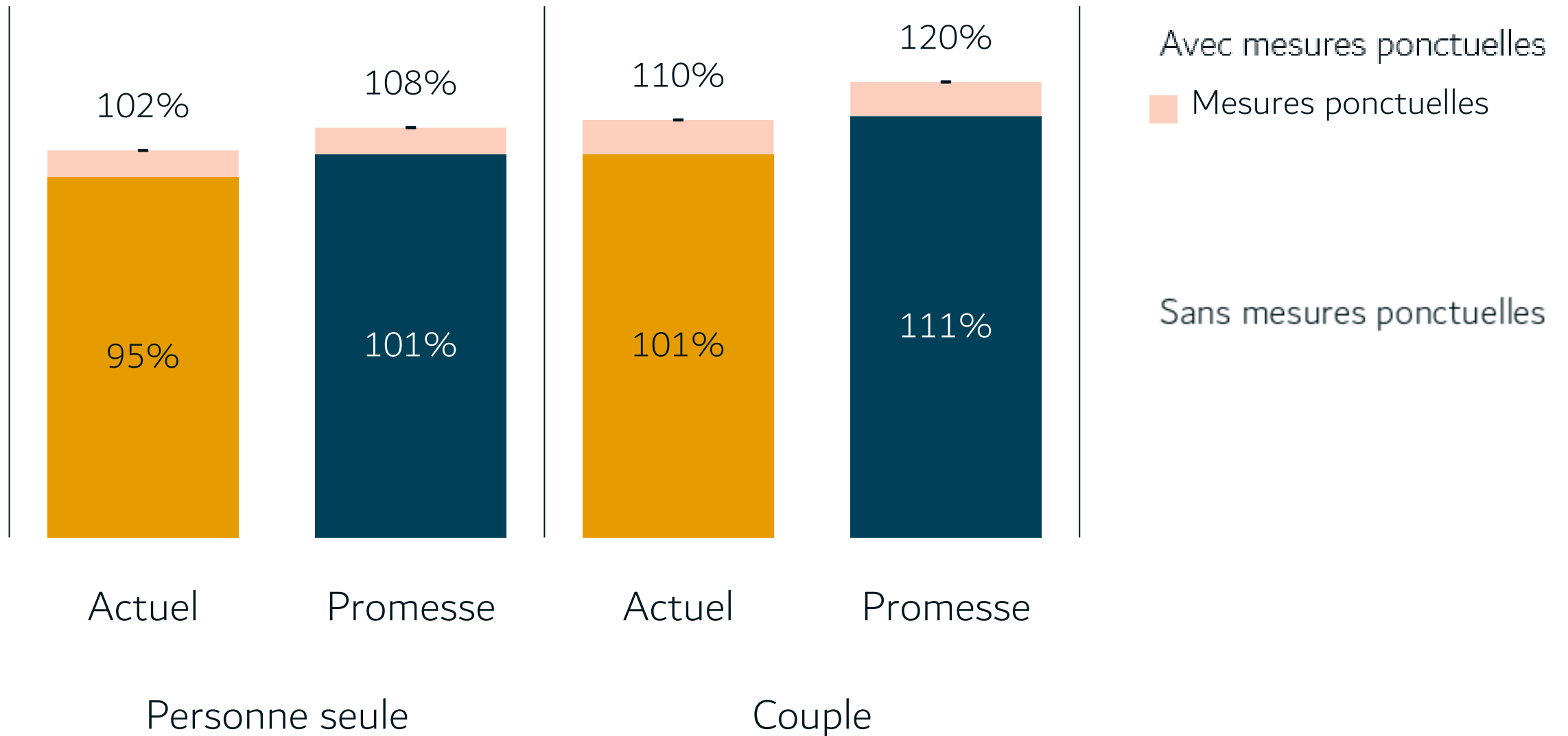
## Couple d'aînés de 70 ans et plus



% de ménages avec au moins un aîné de 70 ans et plus recevant le soutien aux aînés



# Taux de couverture de la MPC



# Alternatives à la bonification promise

1. Bonification différente selon le groupe d'âge
  - La PSV a été bonifiée à partir de juillet 2022 (10 %) → + 800 \$ pour un an
  - Pour même coût la première année:
    - 70 à 74 ans : 2 500 \$
    - 75 ans et plus : 1 800 \$
2. Taux de réduction plus élevé (par exemple 8 %)
  - Seuils de sortie devancés et Coût moins élevé
  - Pourcentage des ménages avec un soutien = 75 %
3. Prestation individuelle avec taux de réduction à 8 %
  - Seuil de sortie devancé et Coût moins élevé
  - Pourcentage des ménages avec un soutien = 78 %



# En guise de conclusion de la bonification du soutien des aînés

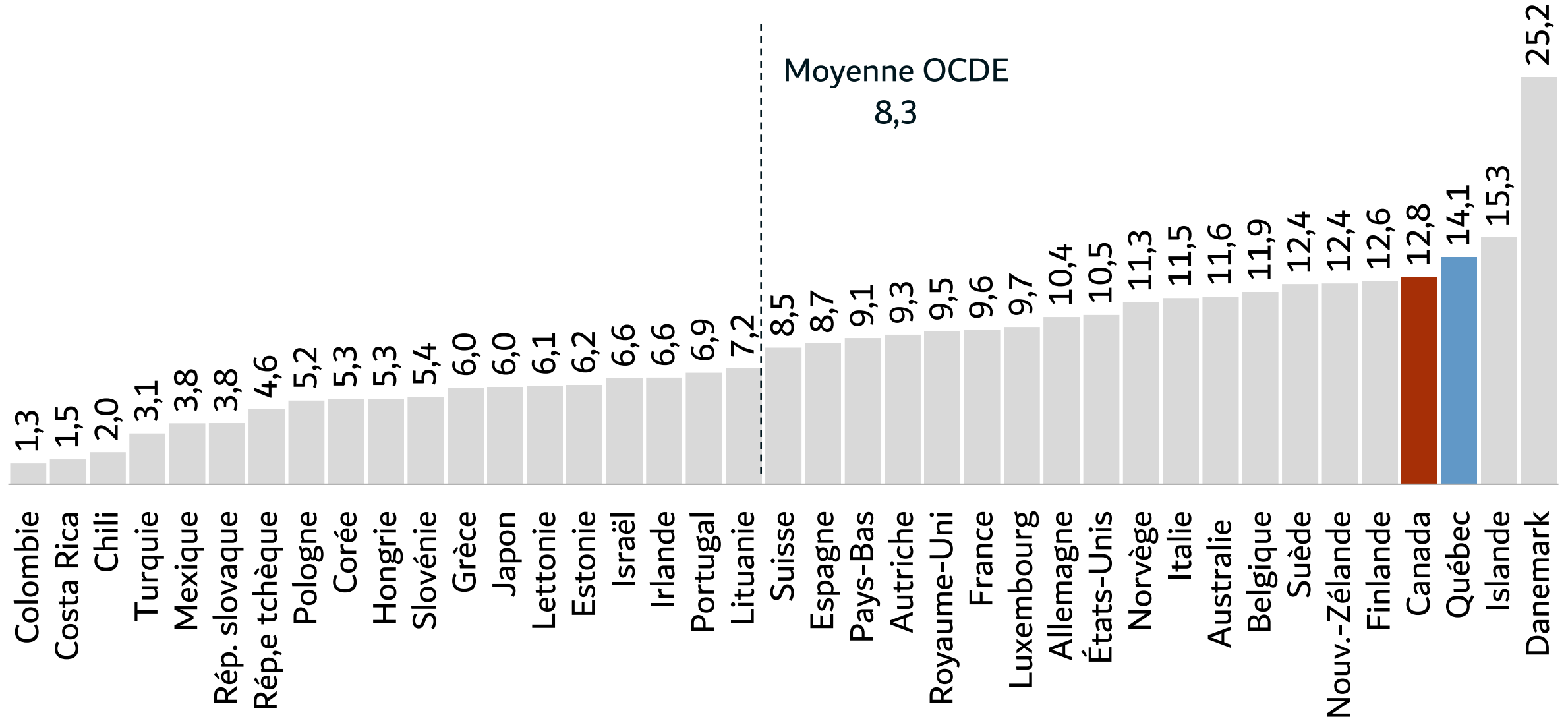


- Coût initial de la promesse: 1,6 G\$
- Coût en hausse avec une cohorte des 70 ans et plus en augmentation
- Alternatives pour limiter le coût
  - Révision des paramètres d'admissibilité afin de mieux cibler les aînés à revenus modestes
  - Mise en œuvre pouvant être décalée
    - Année 2022, aînés ayant déjà reçu les mesures ponctuelles, repousser la mise en œuvre
  - Mise en œuvre progressive, afin de minimiser le coût
    - Montant maximum passant progressivement de 411\$ à 2 000\$ sur 5 ans

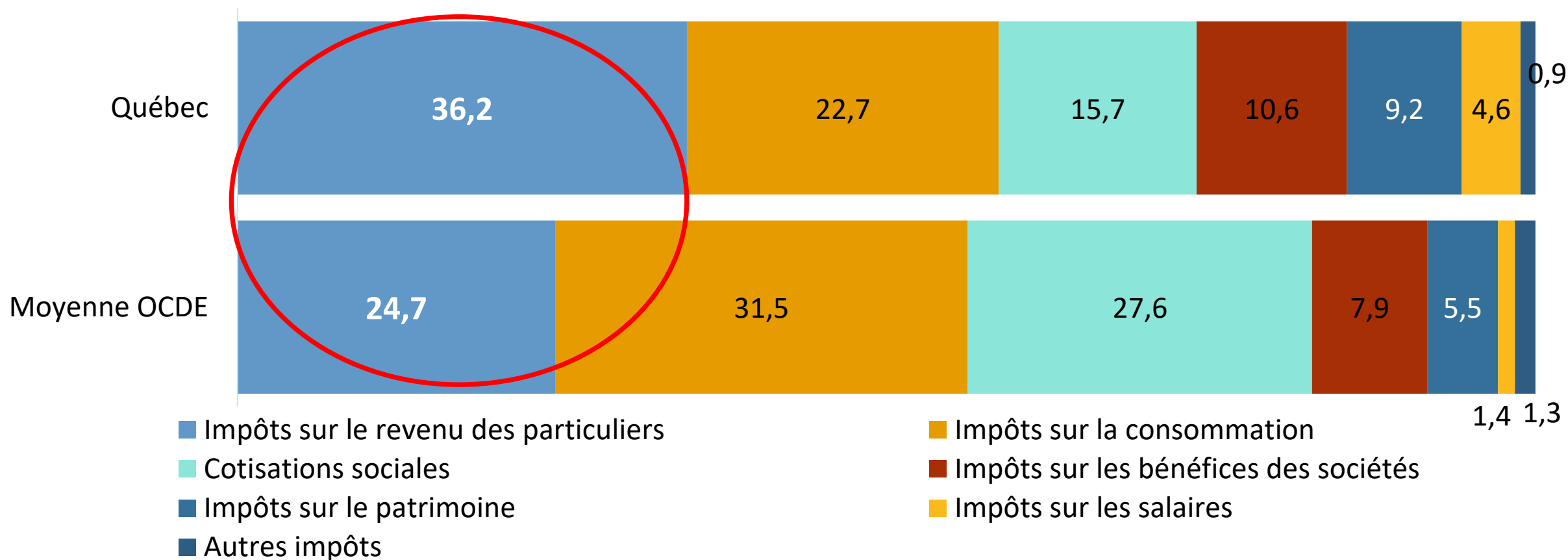


# Réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers

# Constat 1 : Forte utilisation des impôts sur le revenu des particuliers, en pourcentage du PIB, 2020

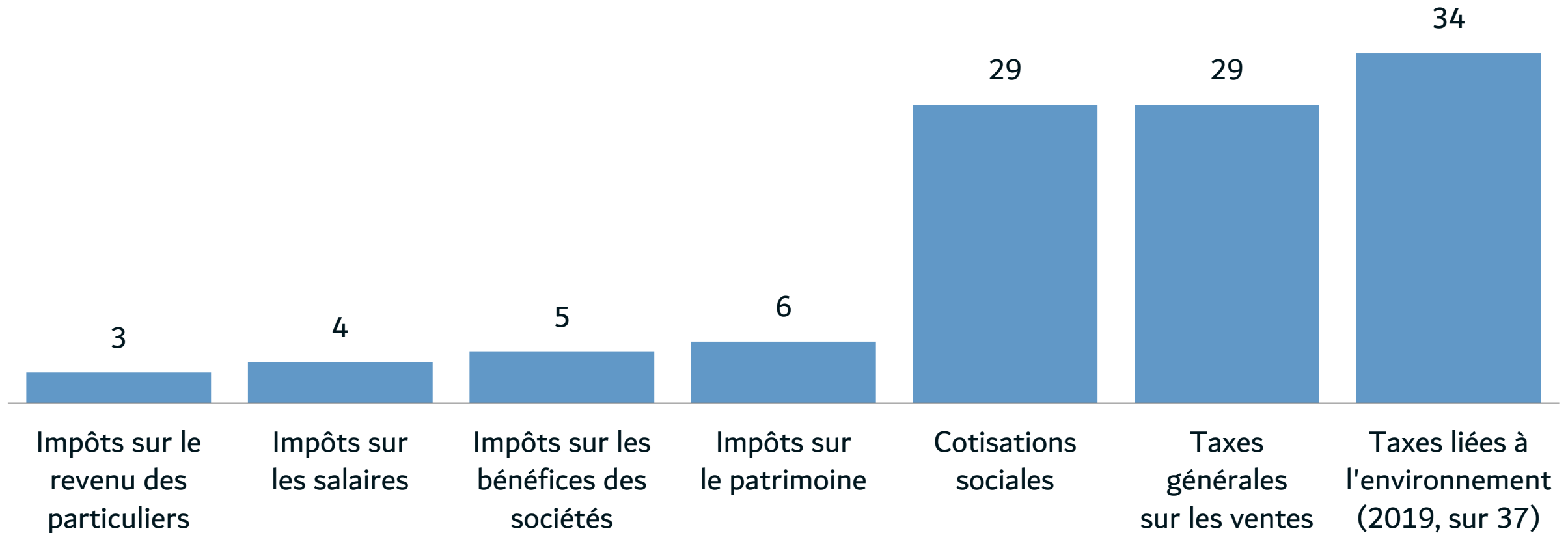


# Constat 2 : Structure fiscale plus dépendante aux impôts sur le revenu, en pourcentage du total des recettes - 2020



# Constat 3 : Des modes d'imposition sous et sur utilisés au Québec

Rang du Québec parmi les pays de l'OCDE, 2020  
(sur 39. Rang 1 → poids le plus élevé)

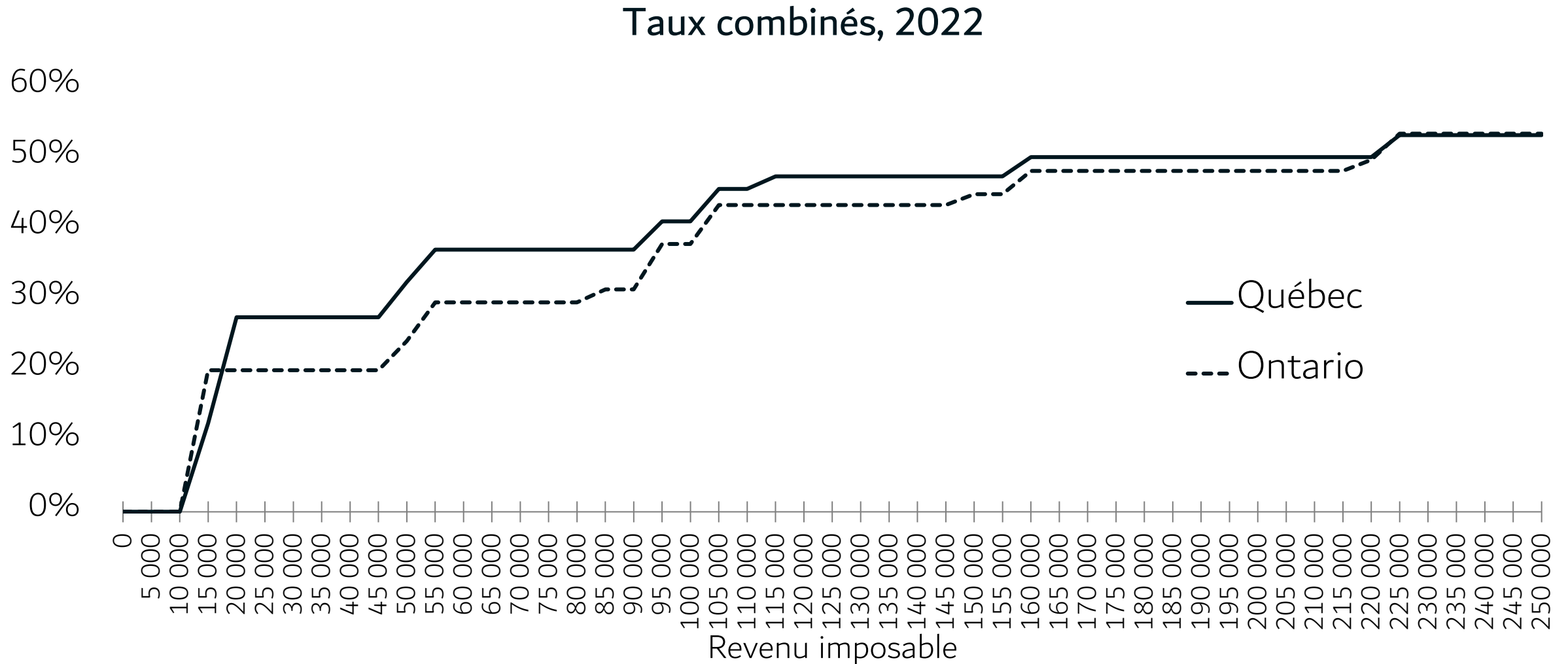


# Constat 4 : Évolution différente d'ailleurs

## Poids des modes d'imposition en % du PIB

OCDE	1981	2020	Écart
Impôts sur le revenu des particuliers	10,0	8,3	-1,7
Impôts sur les bénéfices des sociétés	2,3	2,7	+0,3
Cotisations sociales	7,0	9,2	+2,2
Impôts sur les salaires	0,4	0,5	0,1
Impôts sur le patrimoine	1,6	1,8	+0,2
Impôts sur la consommation	9,7	10,6	+0,9
Pression fiscale	30,7	33,5	+2,8
Québec	1981	2020	Écart
Impôts sur le revenu des particuliers	12,4	14,1	+1,6
Impôts sur les bénéfices des sociétés	2,6	4,1	+1,5
Cotisations sociales	3,4	6,1	+2,7
Impôts sur les salaires	1,3	1,8	+0,5
Impôts sur le patrimoine	3,4	3,4	+0,2
Impôts sur la consommation	10,0	8,8	-1,2
Pression fiscale	33,4	38,8	+5,4

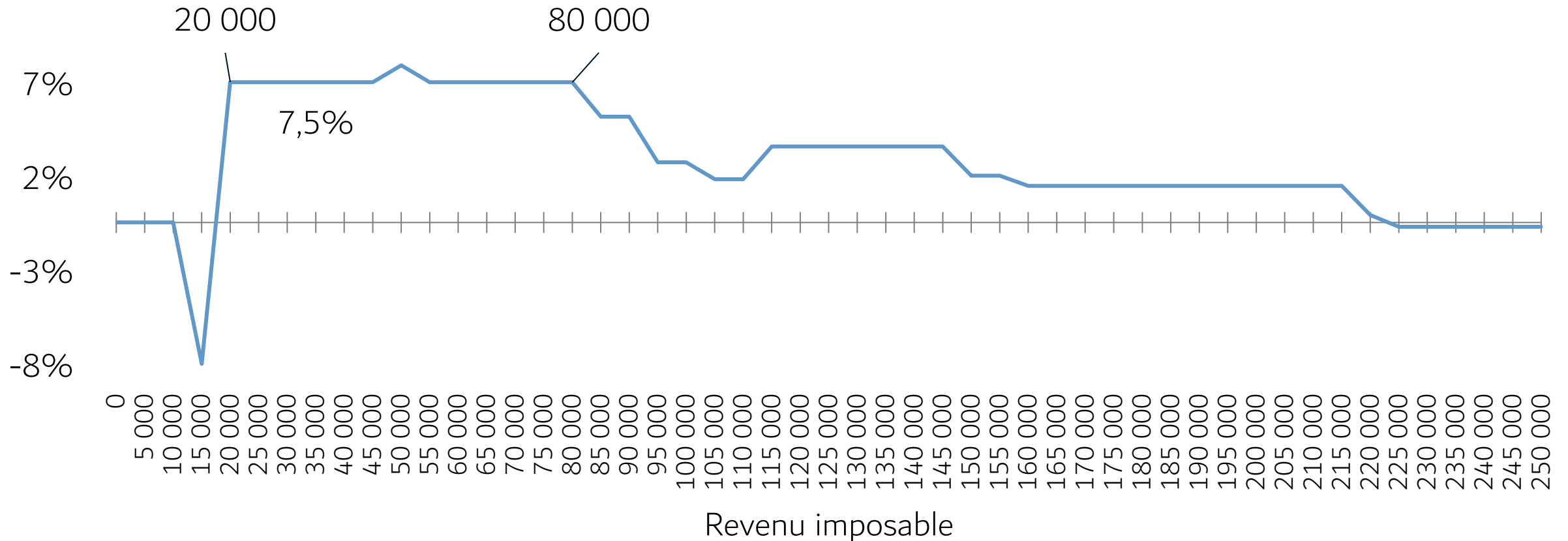
# Constat 5 : Écart avec le barème d'imposition de l'Ontario...



Note : En tenant compte des montants personnels de base et de surtaxes en Ontario

# ... et l'écart le plus important est pour les revenus se situant entre 20 000 \$ et 80 000 \$

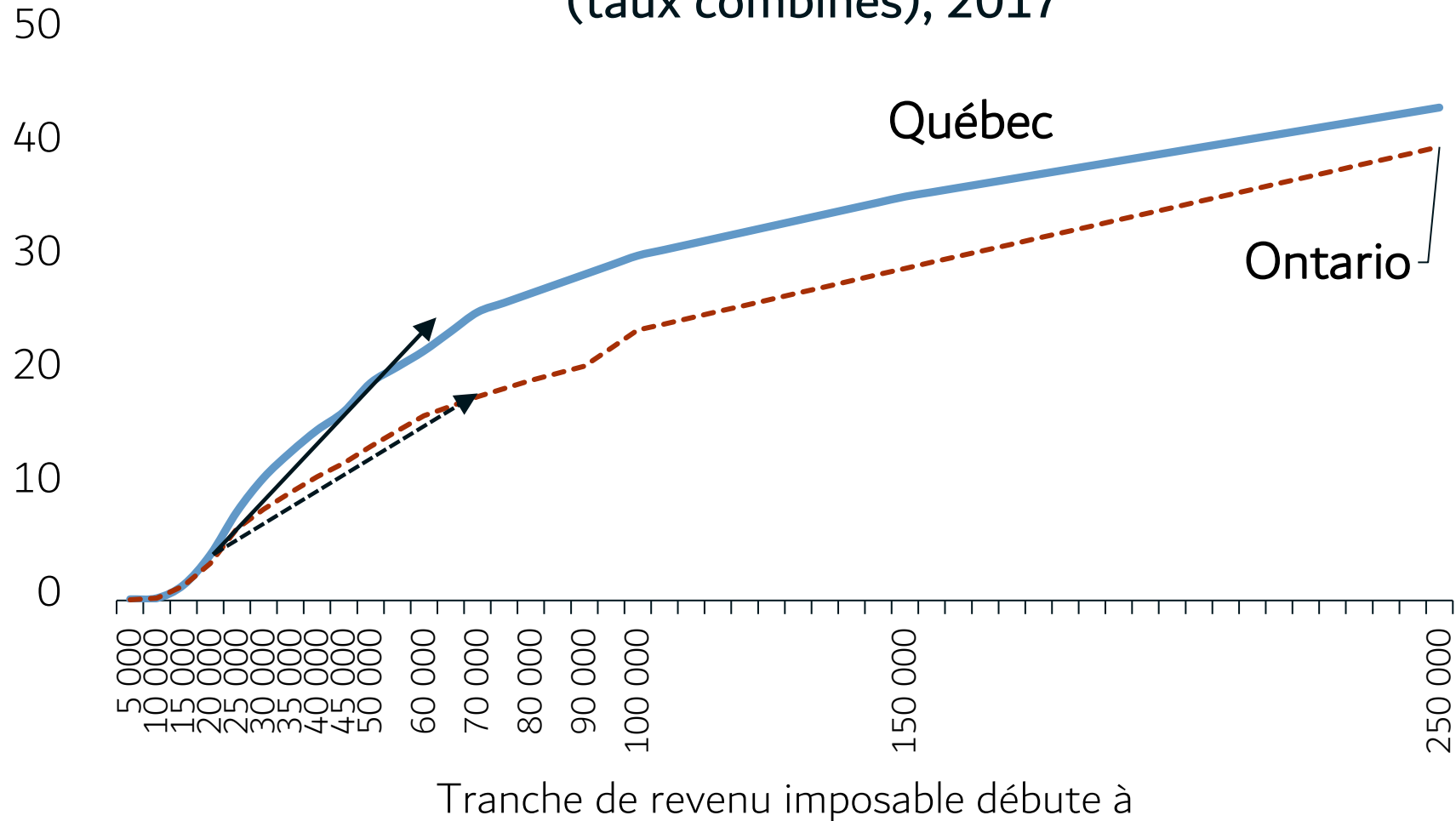
Écart de taux combinés – Québec/Ontario – 2022  
en points de pourcentage





# Constat 6 : Progressivité plus grande aux niveaux de revenus plus bas

Taux moyen d'imposition des particuliers par tranche de revenu total (taux combinés), 2017



# Constat 7 : Structure québécoise d'impôts sur le revenu prélève 9,8 G\$ de plus en recettes



- Écart de l'application, aux contribuables québécois, de la structure d'impôts sur le revenu du Québec par rapport à celle de l'Ontario :

■ Impôts sur le revenus :	+ 11,4 G\$
■ <u>Crédits d'impôt remb. :</u>	<u>- 1,6 G\$*</u>
■ Net:	+ 9,8 G\$

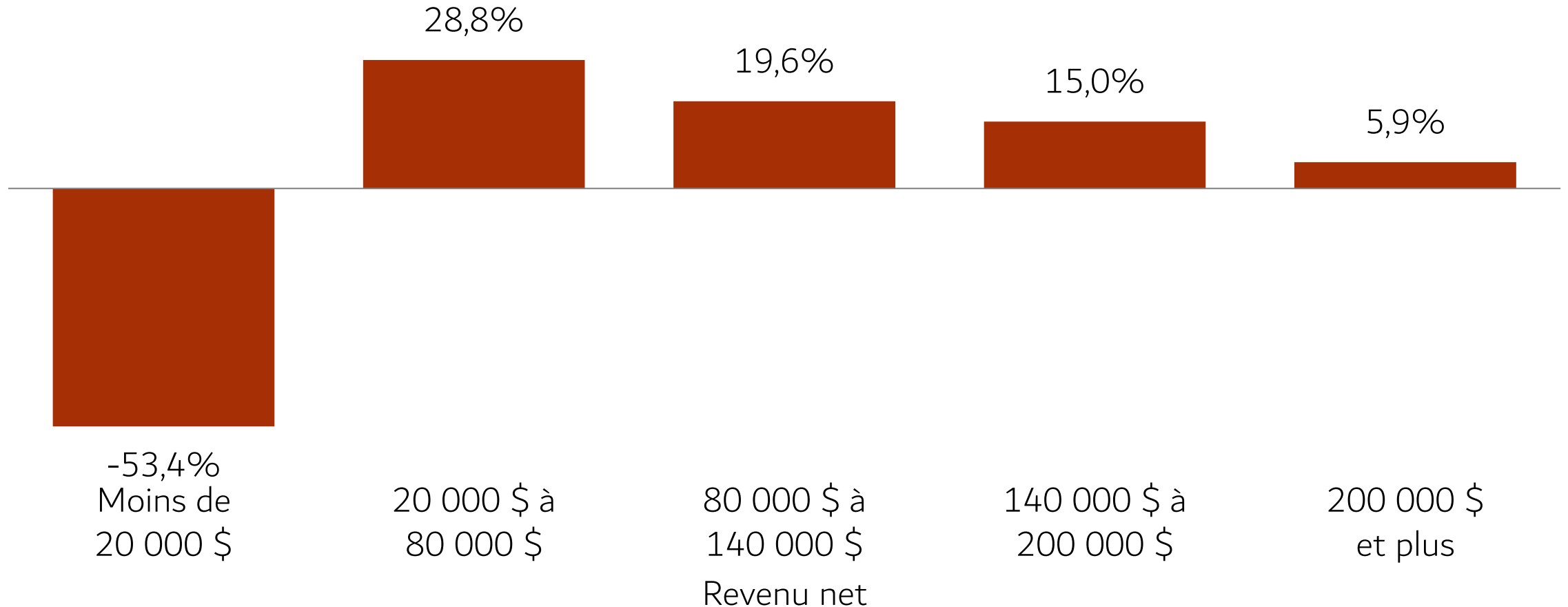
Dont près de 55 %  
attribuable aux  
contribuables gagnant  
entre 20 000 \$  
et 80 000 \$ de  
revenu net

Notes : Calculs effectués avec la BD/MSPS v.29.0;

\* Excluant l'incitatif pour le climat Ontario et ne tenant pas compte des allocations familiales.

# ... il en découle un fardeau des impôts sur le revenu significativement plus grand au Québec qu'en Ontario

Écart entre le système d'impôts et transferts du Québec et celui de l'Ontario, en pourcentage du fardeau à l'impôt sur le revenu avec le système ontarien

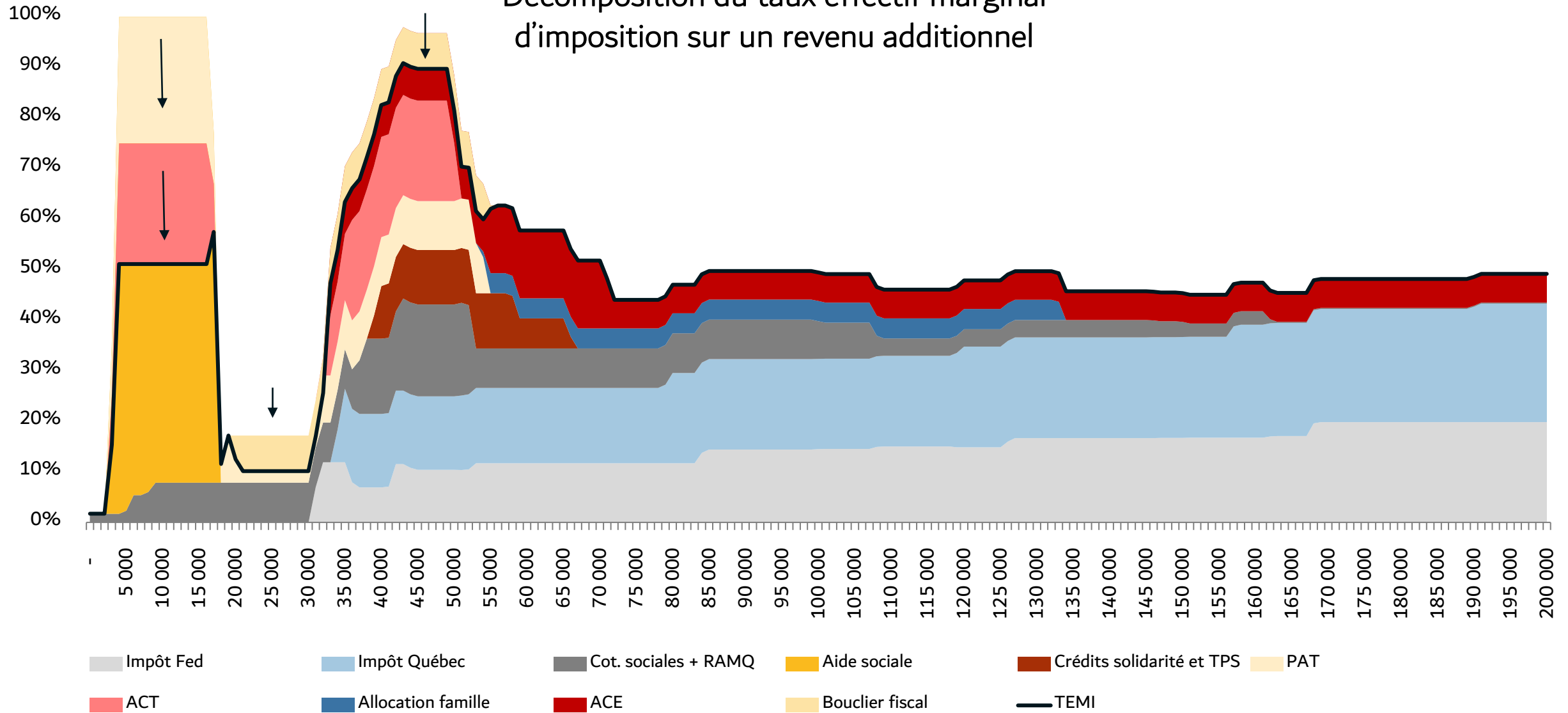


Notes : Calculs effectués avec la BD/MSPS v.29.0;

Excluant l'incitatif pour le climat Ontario et ne tenant pas compte des allocations familiales.

# Constat 8 : Zone de TEMI élevés

Décomposition du taux effectif marginal d'imposition sur un revenu additionnel



# Effet de la fiscalité sur le travail – ce qui dit la littérature



- Influence l'entrée et la sortie du marché du travail
- Effets significatifs sur les comportements des individus de faible salaire, de faible expérience ou de faible scolarité.
- Travailleurs plus âgés méritent une attention particulière.
- Important de s'assurer que les coûts fixes du travail sont reconnus par la fiscalité.
- Politique fiscale et de transferts doit encourager la participation rapide des décrocheurs au marché du travail.
- Littérature insiste aussi généralement sur l'importance de rendre transparent le système fiscal et le système de transferts.

# Promesse et alternatives → au même coût



**Promesse** : Réduire les deux premiers taux d'imposition du barème de 1 point de pourcentage

**Alternative 1** : Réduire les deux premiers taux d'imposition du barème de 1,3 point de pourcentage jusqu'à 80 000\$ et devancer le 3<sup>e</sup> seuil

**Alternative 2** : Réduire le premier taux de 1 point de pourcentage et le deuxième de 1,8 point de pourcentage et devancer le 3<sup>e</sup> seuil à 80 000\$

**Alternative 3** : Majorer la déduction pour travailleur

Note : Si le premier taux est réduit, le taux des crédits non remboursables est également réduit

# Promesse : Baisse des premiers taux du barème de 1 point de pourcentage



- Diminution des deux premiers taux du barème de 1 point d'un pourcentage dès 2023;
- Diminution de 0,25 point par an supplémentaire de 2027 à 2032 inclusivement;
  - Baisse totale de 2,5 points de pourcentage en 2032;
- Le coût estimé est de 1,7 G\$ la première année.

## Barème d'imposition 2022

Revenu imposable		Taux actuels	Taux proposés	Effet sur les taux
dépasse	Mais ne dépasse pas			
0	46 295	15 %	14 %	-1 point de %
46 295	92 580	20 %	19 %	-1 point de %
92 580	112 655	24 %	24 %	-
112 655		25,75 %	25,75 %	-
Taux des crédits d'impôt non remboursables		15 %	14 %	-1 point de %

# Promesse : Baisse des premiers taux du barème de 1 point de pourcentage

Économie d'impôt selon le salaire gagné, personne vivant seule

Salaire	En \$	En % du revenu disponible
25 000	56	0,2 %
50 000	323	0,9 %
75 000	582	1,1 %
<i>Salaire où économie atteint le maximum = 94 200</i>	<i>764</i>	<i>1,2 %</i>
100 000	764	1,1 %
125 000	764	1,0 %
250 000	764	0,5 %



# Alternative 1 : Baisse des deux premiers taux de 1,3 point de % jusqu'à 80 000\$ et devancer le 3<sup>e</sup> seuil

## Barème d'imposition 2022

Revenu imposable		Taux actuels	Taux proposés	Effet sur les taux
dépasse	Mais ne dépasse pas			
0	46 295	15 %	13,7 %	-1,3 point de %
46 295	<b>80 000</b>	20 %	18,7 %	-1,3 point de %
<b>80 000</b>	<b>92 580</b>	20 %	24 %	+ 4 points de %
92 580	112 655	24 %	24 %	-
112 655		25,75 %	25,75 %	-
Taux des crédits d'impôt non remboursables		15 %	13,7 %	-1,3 point de %

# Alternative 1 : Baisse des deux premiers taux de 1,3 point de % jusqu'à 80 000\$ et devancer le 3<sup>e</sup> seuil

## Économie d'impôt selon le salaire gagné, personne vivant seule

Salaire	En \$	En % du revenu disponible
25 000	73	0,3 %
50 000	420	1,1 %
75 000	743	1,4 %
<i>Salaire où économie atteint le maximum = 81 700</i>	<i>830</i>	<i>1,5 %</i>
100 000	327	0,5 %
125 000	327	0,4 %
250 000	327	0,2 %

# Alternative 2 : Baisse du premier taux de 1 point et du deuxième de 1,8 point et devancement du 3<sup>e</sup> seuil à 80 000 \$



## Barème d'imposition 2022

Revenu imposable		Taux actuels	Taux proposés	Effet sur les taux
dépasse	Mais ne dépasse pas			
0	46 295	15 %	14 %	-1 point de %
46 295	<b>80 000</b>	20 %	18,2 %	-1,8 point de %
<b>80 000</b>	<b>92 580</b>	20 %	24 %	+ 4 points de %
92 580	112 655	24 %	24 %	-
112 655		25,75 %	25,75 %	-
Taux des crédits d'impôt non remboursables		15 %	14 %	-1 point de %

# Alternative 2 : Baisse du premier taux de 1 point et du deuxième de 1,8 point et devancement du 3<sup>e</sup> seuil à 80 000 \$



## Économie d'impôt selon le salaire gagné, personne vivant seule

Salaire	En \$	En % du revenu disponible
25 000	56	0,2 %
50 000	340	0,9 %
75 000	788	1,5 %
<i>Salaire où économie atteint le maximum = 81 700</i>	<i>908</i>	<i>1,6 %</i>
100 000	405	0,6 %
125 000	405	0,5 %
250 000	405	0,3 %

# Alternative 3 : Majoration de la déduction pour travailleur



- Taux de 6 % à 7 % avec un plafond permettant d'imposer à un taux plus faible le premier 70 000 \$ de revenu de travail
- Économie est ciblée aux revenus de travail

Année	Taux	Réduction du revenu imposable sur une première tranche de revenu de travail	Déduction maximale
2022	6 %	20 583 \$	1 235 \$
Proposition	7 %	70 000 \$	4 900 \$

# Alternative 3 : Majoration de la déduction pour travailleur

## Économie d'impôt selon le salaire gagné, personne vivant seule

Salaire	En \$	En % du revenu disponible
25 000	132 *	0,6 %*
50 000	590*	1,6 %*
75 000	733	1,4 %
100 000	880	1,3 %
<i>Salaire où économie atteint le maximum = 118 000</i>	<i>944</i>	<i>1,2 %</i>
125 000	944	1,2 %
250 000	944	0,7 %

\* Inclut l'économie d'impôt et autres effets (baisse de la cotisation au régime d'assurance-médicaments à 25 000 \$ et augmentation du crédit solidarité à 40 000 \$).

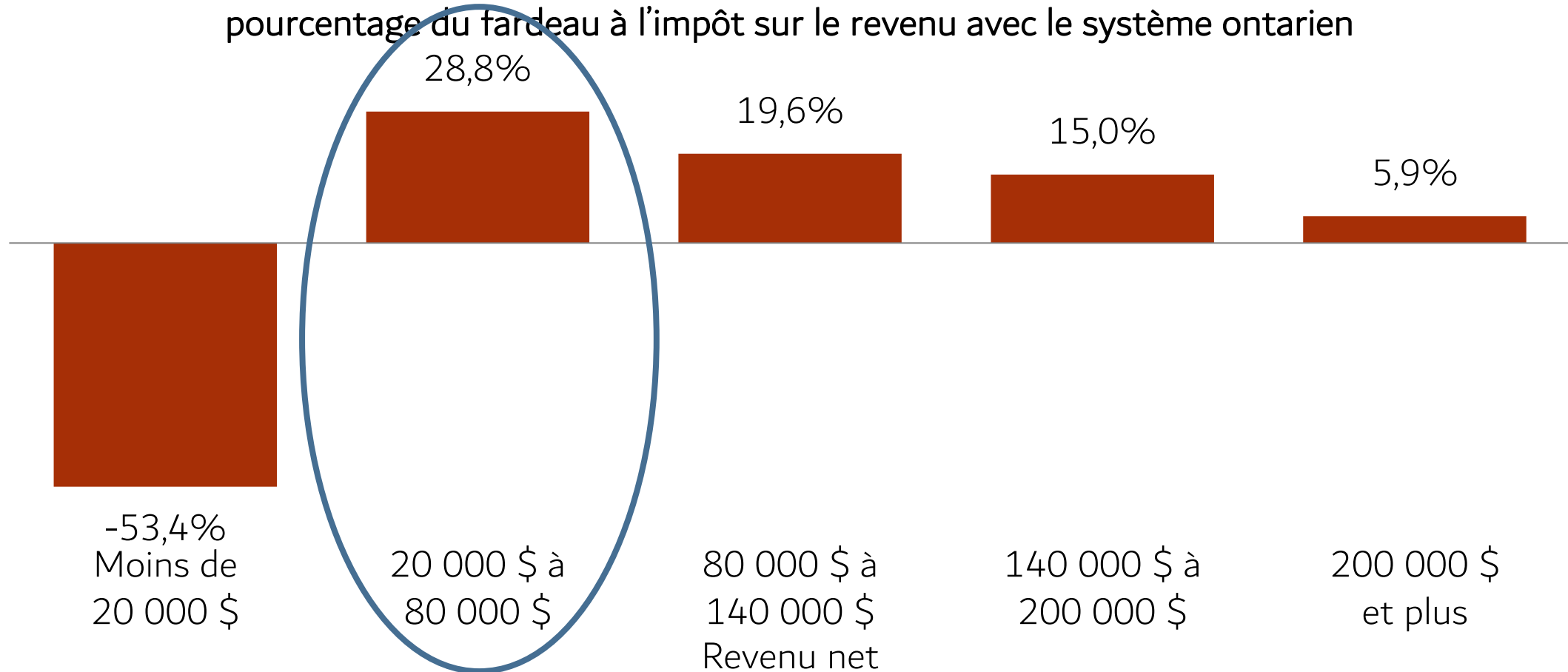
# Distribution du coût (ou du bénéfice) de la réduction d'impôt parmi les contribuables

	Promesse (- 1 pt %)	Alternative 1 (- 1,3 pt % jusqu'à 80 000 \$)	Alternative 2 (- 1 pt % pour 1 <sup>er</sup> et -1,8 pt % pour 2 <sup>e</sup> jusqu'à 80 000 \$)	Alternative 3 (Déduction pour travailleurs)
Moins de 20 000 \$	0,3 %	0,4 %	0,3 %	0,4 %
20 000 \$ à 80 000 \$	<b>57,4 %</b>	<b>75,0 %</b>	<b>70,5 %</b>	<b>55,6 %</b>
80 000 \$ à 140 000 \$	33,6 %	21,0 %	24,5 %	34,2 %
140 000 \$ à 200 000 \$	5,3 %	2,2 %	2,9 %	6,0 %
200 000 \$ et plus	3,4 %	1,4 %	1,8 %	3,8 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

# Effet sur l'écart de fardeau de l'impôt sur le revenu avec Ontario

## → RAPPEL

Écart entre le système d'impôts et transferts du Québec et celui de l'Ontario, en pourcentage du fardeau à l'impôt sur le revenu avec le système ontarien



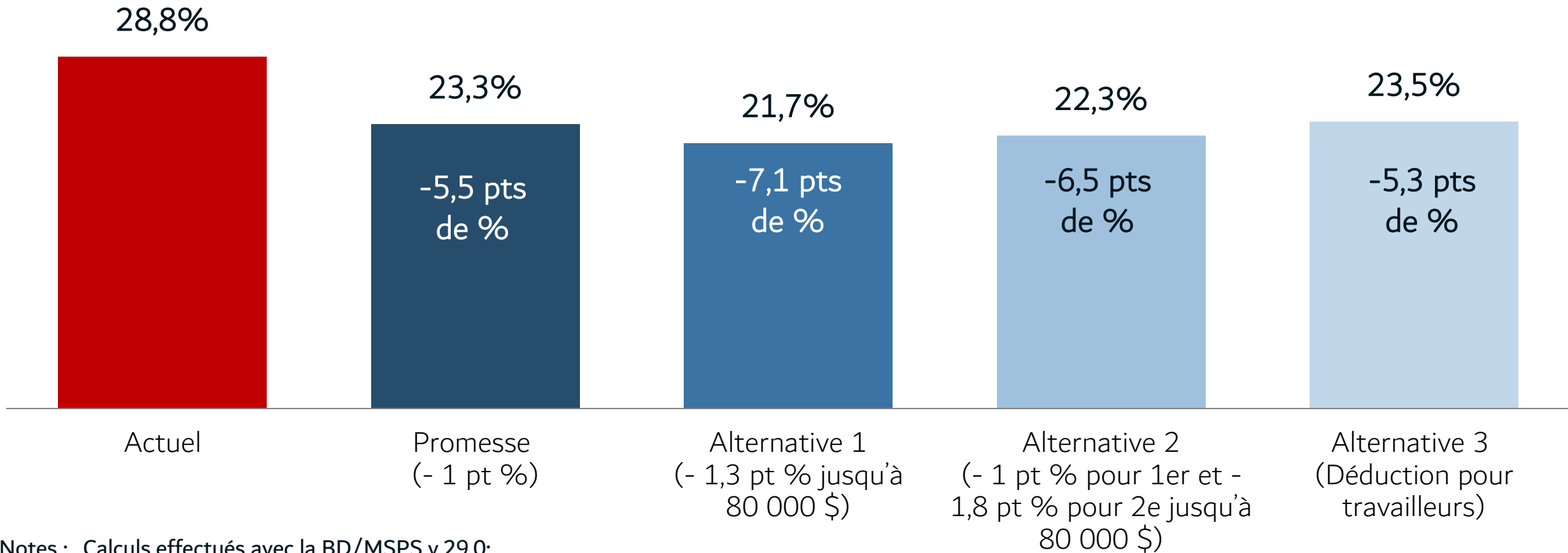
Notes : Calculs effectués avec la BD/MSPS v.29.0;  
Excluant l'incitatif pour le climat Ontario et ne tenant pas compte des allocations familiales.



# Effet sur l'écart de fardeau de l'impôt sur le revenu avec Ontario pour les revenus entre 20 000 \$ et 80 000 \$



Écart payé en plus en 2022 avec le système du Québec en % de la somme payée avec le système ontarien si appliqué ici  
Revenus allant de 20 000 \$ à 80 000 \$



Notes : Calculs effectués avec la BD/MSPS v.29.0;  
Excluant l'incitatif pour le climat Ontario et ne tenant pas compte des allocations familiales.

## Variation du revenu disponible des salariés, Québec, 2022

Salaire	Promesse (- 1 pt %)	Alternative 1 (- 1,3 pt % jusqu'à 80 000 \$)	Alternative 2 (- 1 pt % pour 1 <sup>er</sup> et - 1,8 pt % pour 2 <sup>e</sup> jusqu'à 80 000 \$)	Alternative 3 (Déduction pour travailleurs)
25 000	0,2 %	0,3 %	0,2 %	0,6 %
50 000	0,9 %	1,1 %	0,9 %	1,6 %
75 000	1,1 %	1,4 %	1,5 %	1,4 %
100 000	1,1 %	0,5 %	0,6 %	1,3 %
125 000	1,0 %	0,4 %	0,5 %	1,2 %
250 000	0,5 %	0,2 %	0,3 %	0,7 %

# Chaque scénario possède ses avantages

	Promesse (- 1 pt %)	Alternative 1 (- 1,3 pt % jusqu'à 80 000 \$)	Alternative 2 (- 1 pt % pour 1er et -1,8 pt % pour 2e jusqu'à 80 000 \$)	Alternative 3 (Déduction pour travailleurs)
Visibilité de la réduction	✓	✓	✓	✗
Cible là où les écarts avec l'Ontario sont les plus grands	✓	✓ ✓	✓ ✓	✓
Cible les revenus de travail	✗	✗	✗	✓
Économie plafonnée au-delà d'un certain seuil	✓	✓	✓	✓
Économie moindre pour les hauts revenus	✗	✓	✓	✗

# En guise de conclusion de la réduction d'impôt sur le revenu



- Cout récurrent de 1,7 G\$
- Campagne électorale: financement par une réduction des versements au Fonds des générations
- Possible, mais sous conditions préalables au budget 2023
  - Plan de résorption des déficits et Révision de la Loi sur la dette
- Ensuite, si financièrement possible
  - Réduction d'impôt à compter de juillet 2023
  - Tenir compte des alternatives pour maximiser les effets
- Advenant des moyens financiers limités, envisager:
  - Mise en œuvre progressive, exemple étaler sur 4 ans
  - Redosage des modes d'imposition



# Remarques finales

- Cadre financier et promesses
  - Présence d'un cadre budgétaire déficitaire
  - Ralentissement économique attendue
  - Effet du ralentissement sur les soldes budgétaires
  - Adapter la mise en œuvre des promesses
  
- Budget 2023
  - Garder le cap sur le retour à l'équilibre budgétaire (plan de résorption des déficits jusqu'en 2027-2028)
  - Revoir la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations (Cible, indicateur, durée, revenus dédiés)